



**COMPTES CONSOLIDES**  
**GROUPE GAUSSIN**  
**30/06/16**

## 1. Bilan consolidé

<b>ACTIF (K€)</b>	<b>Réf. note</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>Actif immobilisé</b>		<i>19 804</i>	<i>18 181</i>	<i>19 708</i>
Ecarts d'acquisition	V	3 114	3 316	3 215
Immobilisations incorporelles	VI	1 529	1 421	1 532
Immobilisations corporelles	VII	11 405	9 626	11 091
Immobilisations financières	VIII	537	572	561
Titres mis en équivalence	VIII	3 219	3 246	3 309
<b>Actif circulant</b>		<i>29 919</i>	<i>37 460</i>	<i>36 353</i>
Stocks et encours	IX	5 580	4 939	5 550
Clients et comptes rattachés	X	13 088	20 322	18 724
Autres créances et comptes de régul.	XI	7 799	6 378	6 437
Impôts différés actif	XII		4 083	4 083
Disponibilités et valeurs mobilières de plac.	XIII	3 452	1 738	1 559
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>49 723</b>	<b>55 641</b>	<b>56 061</b>
<b>PASSIF (K€)</b>	<b>Réf. note</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	XIV	<i>9 268</i>	<i>15 071</i>	<i>12 221</i>
Capital		5 888	19 439	21 939
Prime d'émission		30 710	37 641	37 641
Réserves consolidées		-17 590	-37 094	-37 099
Résultat consolidé		-9 740	-4 915	-10 260
<b>Intérêts minoritaires</b>	XIV	<i>345</i>	<i>487</i>	<i>434</i>
<b>Autres fonds propres</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>	XV	<i>1 656</i>	<i>1 397</i>	<i>1 861</i>
<b>Dettes</b>	XVI	<i>38 454</i>	<i>38 686</i>	<i>41 545</i>
Emprunts et dettes financières		15 761	15 522	16 133
Fournisseurs et comptes rattachés		3 357	6 180	5 301
Autres dettes et comptes de régularisation		19 336	16 984	20 111
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>49 723</b>	<b>55 641</b>	<b>56 061</b>

## 2. Compte de résultat

En K€	Réf. note	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Chiffre d'affaires	XVII	4 880	4 293	6 505
Autres produits d'exploitation	XVIII	219	2 878	4 930
Achats consommés et charges externes	XIX	-5 556	-8 705	-16 112
Impôts et taxes		-110	-151	-179
Charges de personnel	XX	-3 127	-2 485	-4 863
Dotations aux amortissements et aux provisions	XXI	-1 048	-429	-1 318
Autres charges d'exploitation		-66	-61	-173
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-4 808</b>	<b>-4 660</b>	<b>-11 211</b>
Charges et produits financiers	XXII	-622	-211	-626
Quote-part de résultats sur opérations en commun				
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>-5 430</b>	<b>-4 871</b>	<b>-11 837</b>
Charges et produits exceptionnels	XXIII	-124	156	1 763
Impôts sur les résultats	XXIV	-4 083	0	
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>-9 637</b>	<b>-4 715</b>	<b>-10 074</b>
Quote-part dans les résultats sociétés mises en équivalence		-90	-107	-46
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	VII	-101	-93	-195
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-9 828</b>	<b>-4 915</b>	<b>-10 315</b>
Intérêts minoritaires		-88		-55
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>-9 740</b>	<b>-4 915</b>	<b>-10 260</b>
Résultat par action (en euros)		-0,44	-0,26	-0,53
Résultat dilué par action (en euros)		-0,44	-0,26	-0,53

### 3. Tableau de variation des capitaux propres

En K€	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>Situation au 31/12/14</b>	16 116 875	16 117	31 504	-30 317	-7 563	9 741	714
Affectation du résultat				-7 563	7 563		
Augmentation de capital	3 321 718	3 322	6 137			9 459	
Résultat du 1er semestre					-4 915	-4 915	
Variation des titres d'autocontrôle				773		773	
Boni/mali sur titres d'autocontrôle				13		13	
Variation de périmètre							-227
<b>Situation au 30/06/15</b>	19 438 593	19 439	37 641	-37 094	-4 915	15 071	487
Résultat du 2ème semestre					-5 345	-5 345	-55
Variation de capital	2 500 000	2 500				2 500	
Variation des titres d'autocontrôle				34		34	
Boni/mali sur titres d'autocontrôle				-39		-39	
Variation de périmètre							2
<b>Situation au 31/12/15</b>	21 938 593	21 939	37 641	-37 099	-10 260	12 221	434
Affectation du résultat				-10 260	10 260		
Variations sur le capital	7 500 000	-16 051	-6 931	29 790		6 808	
Résultat du 1er semestre					-9 740	-9 740	-88
Variation des titres d'autocontrôle				-24		-24	
Boni/mali sur titres d'autocontrôle				3		3	
Autres							-1
<b>Situation au 30/06/16</b>	29 438 593	5 888	30 710	-17 590	-9 740	9 268	345

#### 4. Tableau de flux de trésorerie

En K€	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Résultat net des sociétés intégrées	-9 637	-4 715	-10 074
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
- Amortissements et provisions	399	318	1 220
- Variation des impôts différés	4 083		
- Plus ou moins values de cession		-158	-224
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-5 155	-4 555	-9 078
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (montant net de provisions)	1 182	-4 417	1 138
<i>Comprend les variations suivantes</i>			
<i>Stocks</i>	-30	-1 588	-2 199
<i>Créances client</i>	5 636	-1 853	-255
<i>Fournisseurs</i>	-1 944	-237	-1 225
<i>Autres créances/ autres dettes</i>	-2 480	-739	4 817
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité</i>	-3 973	-8 972	-7 940
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-40	-53	-206
Acquisition d'immobilisations corporelles	-962	-2 750	-4 610
Variation des immobilisations financières	24	656	667
Cession d'immobilisations		1	-1 551
Variation des dettes sur immobilisations	343	642	80
Variation de périmètre		-1 234	-1 234
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</i>	-635	-2 738	-6 854
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Variation de capital société mère	6 808	9 459	11 959
Augmentation de capital souscrite par les minoritaires		375	
Variation des titres d'autocontrôle	-21	773	808
Passage en capitaux propres des boni/ mali / cession de titres propres		13	-26
Emission d'emprunts bancaires	315	665	951
Remboursements d'emprunts bancaires	-684	-692	-339
Dépréciation des frais d'émission d'emprunts	87		175
Variation des autres emprunts et dettes financières		-5	-26
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</i>	6 505	10 588	13 502
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>1 897</b>	<b>-1 122</b>	<b>-1 292</b>
<i>Trésorerie d'ouverture</i>	<i>1 549</i>	<i>2 841</i>	<i>2 841</i>
<i>Trésorerie de clôture</i>	<i>3 446</i>	<i>1 719</i>	<i>1 549</i>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

---

I.	RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	9
II.	PRINCIPES COMPTABLES.....	15
	A. Ecarts d'acquisition.....	15
	B. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	15
	C. Participations.....	16
	D. Autres titres immobilisés.....	16
	E. Stocks et travaux en cours.....	17
	F. Créances.....	17
	G. Impôts différés.....	17
	H. Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	17
	I. Frais d'émission d'emprunts.....	18
	J. Provisions pour risques et charges.....	18
	K. Comptabilisation des écarts de conversion des créances et dettes en devises.....	18
	L. Comptabilisation des contrats de location-financement.....	19
	M. Comptabilisation du chiffre d'affaires.....	19
	N. Comptabilisation du crédit d'impôt recherche.....	19
	O. Pertes de valeur des actifs.....	19
III.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	20
IV.	DATE DE CLOTURE.....	23
V.	ECARTS D'ACQUISITION.....	24
VI.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	25
VII.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	26
VIII.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	27
	A. Variation des immobilisations financières.....	27
	B. Titres mis en équivalence.....	27
IX.	STOCKS ET EN COURS.....	28
X.	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	28
XI.	AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION.....	29
XII.	IMPOTS DIFFERES.....	30
XIII.	DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	31
XIV.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE ET DES INTERETS MINORITAIRES..	31
	A. Capital social.....	31
	B. Intérêts minoritaires.....	33
XV.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	33
	A. Détail du poste « Provisions pour risques et charges ».....	33
	B. Variation du poste « Provisions pour risques et charges ».....	33

XVI.	DETTES .....	33
A.	Détail du poste « Autres dettes et comptes de régularisation ».....	33
B.	Etat des échéances des dettes.....	34
XVII.	CHIFFRE D’AFFAIRES .....	35
XVIII.	AUTRES PRODUITS D’EXPLOITATION .....	35
XIX.	ACHATS CONSOMMES ET AUTRES CHARGES EXTERNES .....	36
XX.	CHARGES DE PERSONNEL.....	37
A.	Effectifs moyens.....	37
B.	Charges de personnel.....	37
C.	Crédit impôt Compétitivité Emploi.....	37
XXI.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS D’EXPLOITATION.....	38
XXII.	RESULTAT FINANCIER.....	38
XXIII.	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	38
XXIV.	VENTILATION DE L’IMPOT SUR LES RESULTATS .....	38
XXV.	RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION.....	39
XXVI.	RECONCILIATION DE LA TRESORERIE .....	39
XXVII.	INFORMATION SECTORIELLE.....	39
XXVIII.	REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D’ADMINISTRATION .....	40
XXIX.	ENTREPRISES LIEES.....	40
XXX.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	40
XXXI.	ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	40
XXXII.	EVENEMENTS POST CLOTURE .....	42

## **INTRODUCTION**

Les principes d'élaboration des comptes consolidés du groupe GAUSSIN sont conformes au Code de Commerce (articles L233-16 à L233-28 et R233-3 à R233-16) et au règlement du Conseil de la Réglementation comptable (règlement CRC 99-02).

Bien que le groupe GAUSSIN n'atteigne pas les seuils prévus à l'article R233-16 du code de commerce (total du bilan : 15 millions d'euros, montant net du chiffre d'affaires : 30 millions d'euros, effectif moyen : 250 salariés) il établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Alternext.

L'établissement des états financiers de la société oblige la Direction à réaliser des estimations et à émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits dans les comptes. Ces estimations concernent notamment les stocks, les actifs immobilisés, les provisions pour risques et charges et pour dépréciation et les actifs d'impôts différés.

Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

Le groupe GAUSSIN a entamé depuis 2007 une mutation progressive de son modèle économique dans l'objectif de proposer aux marchés auxquels il s'adresse une offre différenciée, basée sur des technologies en rupture, par le développement de nouveaux produits et services destinés principalement aux entreprises du secteur de la manutention portuaire.

Ainsi il a été décidé de mener à bien cette transformation du modèle économique du Groupe autour de nouveaux produits de série constitués par la gamme portuaire « ATT » tout en maintenant l'activité historique « MTO » génératrice d'un chiffre d'affaires récurrent.

Cinq cycles nécessaires au développement de cette nouvelle gamme « ATT » se sont déroulés sur plusieurs exercices comme suit :

- Définition et premières ébauches du projet : 2007
- Aboutissement du premier prototype : 2008/2009
- Validation d'un véhicule industrialisable : 2010
- Qualification du véhicule industrialisé : 2011
- Constitution d'une flotte de véhicules de démonstration : 2011/1er trim.2012

Au terme de la réalisation du cycle final au cours duquel 14 véhicules de démonstration ont été



construits, la réussite du projet industriel s'est concrétisée par la confirmation d'une première commande de 48 véhicules ATT auprès de l'opérateur portuaire APM TANGER, en septembre 2012. Deux nouvelles commandes ont été reçues sur le premier semestre 2013 (une commande en mars 2013, de l'opérateur malaisien PELINDO SURABAYA, portant sur 50 véhicules ATT-V4 et une autre en juin 2013 portant sur 40 véhicules ATT Full Elec avec l'opérateur turc AKAN SEL, cette dernière commande ayant néanmoins été annulée au cours du premier semestre 2016), confirmant ainsi le bien-fondé des hypothèses stratégiques décrites ci-dessus. Sur 2014 et 2015, la société a pris de nouvelles commandes pour la vente de véhicules ATT et de Docking station, ainsi que pour la location de Power-pack sur 5 ans. En 2015, le groupe a signé pour plus de 84 millions d'euros de nouvelles commandes, portant sur la vente de Docking station et de véhicules ATT ainsi que sur la location de POWER-PACK et de chargeurs (dont 80,3 millions d'euros avec le client CES, pour lequel un avenant a été signé en mai 2016 pour rééchélonner les livraisons sur une période de 5 ans avec possibilité de renégociation pour réduire, annuler ou replanifier les livraisons dans l'hypothèse où aucune livraison n'interviendrait en 2017). Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, le groupe a signé pour plus de deux millions d'euros de commandes, notamment, avec un opérateur majeur en Asie, pour la livraison de deux AIV FULL ELEC. Parallèlement, la société a réceptionné le premier POWER PACK FULL ELEC au lithium de série de 164 kWh livré par le CEA ce qui a permis d'engager la formation du personnel et de constituer la chaîne de montage des POWER PACK sur son site d'Héricourt afin d'être en capacité à livrer les premiers POWER PACK FULL ELEC à ses clients avant la fin de l'année 2016.

## **I. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Au sein du groupe, seule la société GAUSSIN SA développe à ce jour une activité industrielle et commerciale externe au groupe. Du fait de la dépendance des sociétés incluses dans ce périmètre de consolidation, la description des risques et incertitudes portera principalement sur GAUSSIN SA. Toutefois, il est fait préalablement un rappel succinct des risques et incertitudes attachés aux sociétés filiales.

A la date d'établissement du présent rapport, il n'est pas identifié de risques ou incertitudes concernant la société METALLIANCE et ses filiales, intégrées suivant la méthode de la mise en équivalence. La gestion de cette société est indépendante du groupe GAUSSIN et il n'existe aucun engagement qui pourrait entraîner le groupe GAUSSIN dans des obligations ou risques

d'ordre financiers ou d'ordre techniques.

De même, il n'est pas identifié de risques et incertitudes relatifs aux valorisations des actifs immobiliers détenus par les SCI HALL 7, HALL 8 et HALL 9bis, filiales de LEADERLEASE.

### 1. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation

Dans les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, nous indiquions que, sur base d'une situation de trésorerie du groupe à fin décembre 2015 de 1,5 M€, sans recours au financement externe, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2015, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

L'activité sur le premier semestre 2016 a en effet été consommatrice de trésorerie à hauteur de - 4 M€. Ce flux négatif est la résultante de la marge brute d'autofinancement réalisée sur la période (-5.2 M€) qui n'a été que partiellement compensée par l'amélioration du besoin en fonds de roulement (+1.2 M€). Cette variation du besoin en fonds de roulement est principalement expliquée par l'encaissement des créances Pelindo pour 5 M€ en avril 2016 dont l'effet est partiellement contrebalancé par la baisse des dettes fournisseurs (1.9 M€) et la hausse des autres créances (2.5 M€) sur la période. En outre les investissements réalisés sur le premier semestre 2016 ont également généré des sorties de trésorerie à hauteur de - 0.6 M€.

Ces consommations de trésorerie ont été financées par le recours aux financements externes. Ainsi la société Gaussin a réalisé en mars 2016 une nouvelle augmentation de capital de 7.5 M€.

Après prise en compte des autres flux nets liés au financement, la trésorerie du groupe s'élève à 3,4 M€ au 30 juin 2016.

Le 13 juillet 2016, la société GAUSSIN a signé un contrat pour deux émissions réservées, d'un montant de 10 M€ pour l'émission de 10.000 obligations convertibles en actions, réparties en 4 tranches, auxquelles sont attachées 5.000.000 de bons de souscription d'action immédiatement détachables. La société a encaissé la 1<sup>ère</sup> tranche de 3 M€ le 03 août 2016 et a encaissé la 2<sup>ème</sup> tranche de 2 M€ le 23 septembre 2016.

Au cours du troisième trimestre, la société a aussi encaissé 0,5 M€ liés à la vente des 11 docking

stations à Pelindo.

Dans le même intervalle, la société a consommé 2 M€ dans des études techniques et dans l'achat de pièces, afin de poursuivre ses développements et d'assurer la fabrication de ses commandes. Elle a aussi consommé 3,1 M€ de trésorerie pour le règlement de ses charges récurrentes.

Au 30 Septembre 2016, la trésorerie du groupe s'élève désormais à 3,8 M€.

Au cours des quatre prochains mois, la société prévoit d'encaisser 1,4 M€ de créances clients, ainsi que 5M€ correspondant aux deux dernières tranches de l'emprunt obligataire de 10M€ souscrit le 13 juillet 2016.

Ces nouveaux apports de trésorerie devraient permettre à la société de financer son activité industrielle et ses charges récurrentes pour les six prochains mois.

Néanmoins, au cours de l'année 2017, le groupe devra nécessairement faire appel à de nouveaux financements externes afin de poursuivre les investissements nécessaires à la finalisation des technologies en cours de développement et de pouvoir honorer son carnet de commandes.

Les comptes de la société sont ainsi présentés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Dans l'éventualité où de nouveaux financements externes ne seraient pas réalisés avant fin 2017, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

## 2. Risques fiscaux

Les sociétés GAUSSIN SA et EVENT, intégrées fiscalement, ont fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011. La proposition de rectification a été reçue le 14 mai 2013. Suite à ce contrôle, la société a constaté une provision de 149 K€ et a déposé une requête introductive d'instance devant le tribunal Administratif de Besançon le 16 avril 2014 pour contester les redressements. Seul le redressement de 92 K€ lié au rejet des amortissements des brevets n'est pas provisionné.

La société EVENT a fait l'objet d'un nouveau contrôle fiscal en 2014 portant sur l'année 2012. La proposition de rectification a été reçue le 24 octobre 2014.

Les rectifications proposées portent essentiellement sur la remise en cause partielle du déficit reportable et sur le crédit d'impôt recherche 2012 qui a été à l'époque restituée à la société. Cette remise en cause conduit à un rappel d'impôt de 1.188 k€ dont 108 k€ de pénalités. L'administration fiscale rejette les dotations aux amortissements exceptionnelles constatées en 2012, les amortissements des brevets ainsi qu'une partie des dépenses de personnel. Suite au recours hiérarchique qui s'est tenu le 13 avril 2015 et à la rencontre avec l'interlocuteur inter régional, l'administration fiscale a réduit le montant du redressement. Elle a adressé un avis de recouvrement le 15 février 2016 de 1.056 k€.

La société a déposé des déclarations rectificatives (acceptées par l'administration fiscale) pour les CIR 2013 et CIR 2014 afin de récupérer les dotations exceptionnelles rejetées sur le CIR 2012. En conséquence, la société a repris au 30 juin 2016, la provision liée au redressement du contrôle 2012 (381 K€).

Au cours de l'année 2014, la société BATTERIE MOBILE a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période du 12 avril 2012 au 31 décembre 2013.

L'Administration fiscale a constaté que certaines dépenses refacturées par le CEA dans le cadre du projet TECSUP n'étaient pas éligibles au CIR. Il s'agit notamment des prestations de sous-traitants du CEA qui ne disposent pas d'un agrément accordé par le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à hauteur de 851k€, soit un impact en CIR de 568 k€.

De plus, l'Administration a constaté que le CEA avait intégré la fourniture de châssis ATT dans sa facturation, alors que ces dépenses ne sont pas éligibles au CIR, pour 1 111 k€, soit un impact en CIR de 879 k€.

Le redressement porte donc sur une somme de 1 447 k€ majorées des pénalités de retard de 1.157 k€. La société a constaté en 2015 une provision de 2.281 k€ afin de couvrir l'ensemble de ses risques fiscaux. La société entend néanmoins contester ces rectifications.

La société LEADERLEASE a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période 01 janvier

2013 au 30 juin 2016. Les rectifications proposées portent sur le calcul du prorata de TVA, compte tenu du faible rapport entre le chiffre d'affaires comptabilisé et les produits financiers. La société a constaté une provision de 30 K€ dans les comptes du 30 juin 2016.

### 3. Risques sur les litiges

#### a. CEA

Pour renforcer sa capacité d'innovation, le groupe GAUSSIN a noué un accord de partenariat en 2012 avec le CEA afin de développer les nouveaux systèmes de motorisation POWER PACKS FULL ELEC et HYDROGEN.

Or, après la réalisation des études de recherche et développement de ce programme, la livraison par le CEA des équipements associés a pris du retard, ce qui nécessitait une évolution du contrat conclu en 2012.

Le Groupe GAUSSIN et le CEA sont parvenus à un protocole d'accord transactionnel signé le 19 novembre 2015. Ce protocole doit permettre de finaliser le calendrier du programme qui comprend trois lots de recherche :

- l'automatisation du guidage d'un AGV (Automated Guided Vehicle),
- le développement du POWER PACK FULL ELEC,
- le développement du POWER PACK HYDROGEN.

Le CEA s'engage à réaliser les travaux suivants :

- la livraison de deux maquettes de Powerpacks électriques,
- la livraison de deux prototypes de Powerpacks électriques,
- la livraison d'un laboratoire de réalisation et de tests fonctionnels pour les batteries.
- la livraison 'un prototype de Powerpack piles à combustible et d'une station de recharge hydrogène, la société Batterie Mobile en ayant fait la demande.

L'accord établit également les modalités du transfert effectif du savoir-faire et de la propriété intellectuelle du CEA au Groupe GAUSSIN, ainsi que l'accès à la chaîne de montage du CEA pour la fabrication des premiers powerpacks électriques, sur la base d'une convention d'hébergement payante.

Le CEA renonce, avec une clause de retour à meilleure fortune, au paiement de ses factures, à hauteur de 4.195.668 €uros. Cet abandon de créance a généré un impact positif de 2.056 K€ dans le résultat exceptionnel consolidé arrêté au 31 décembre 2015.

b. Litige client

La société a réceptionné au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016, le premier POWER PACK FULL ELEC au lithium. Cette livraison a permis d'engager le transfert des compétences aux salariés du groupe GAUSSIN afin qu'ils soient en capacité de produire des POWER PACK, en respectant les règles de sécurité. Ensuite, la société a créé une chaîne de montage pour assurer la production des POWER PACK FULL ELEC afin de pouvoir livrer les 1<sup>er</sup> POWER PACK avant la fin de l'année 2016.

La société GAUSSIN a reçu le 07 octobre 2016 une assignation devant le tribunal de commerce suite à la requête d'un client qui reproche à la société GAUSSIN le non fonctionnement des véhicules livrés en 2015. Auparavant, la société GAUSSIN a assigné, le 11 juillet 2016, en référé ce même client afin d'obtenir le règlement de sa facture de 176 K€.

Par conclusion prise pour l'audience du 14 octobre 2016, le client a demandé au tribunal de :

- Jugé qu'il existait des contestations sérieuses sur les demandes de la société,
- Dire que les appareils vendus comportaient des vices cachés les rendant parfaitement impropres à l'usage auquel ils étaient destinés,
- Reconventionnellement, condamner la société à lui verser à titre de provision la somme de 1.581.893 euros H.T. correspondant au prix déjà payé, en contrepartie de la restitution du matériel livré.

Cette affaire a été plaidée le 14 octobre 2016 et le délibéré a été fixé au 18 novembre 2016.

Concomitamment à cette procédure en référé, le client a fait délivrer à la société, le 6 octobre 2016, une assignation au fond devant le tribunal de Vesoul. La 1<sup>ère</sup> audience de mise en état est fixée au 18 novembre 2016.

Aux termes de son introductif d'instance, le client demande notamment au Tribunal de :

- juger que les appareils qui lui ont été vendus par GAUSSIN comportent des vices cachés les rendant parfaitement impropres à l'usage auquel ils étaient destinés ;

- condamner GAUSSIN à lui rembourser la somme de 1 581 893 euros HT en contrepartie de la restitution du matériel livré ;
- condamner GAUSSIN à lui payer la somme de 237 400 euros au titre des frais qu'elle a été contrainte d'engager pour pallier au manque de matériel ;
- condamner GAUSSIN à lui payer la somme de 24 187,69 euros au titre des frais qu'elle a été contrainte d'engager pour faire assurer le matériel défectueux.
- Condamner Gaussin à verser de justes dommages et intérêts (non chiffrés à ce jour) en réparation des préjudices subis

A ce stade de cette procédure au fond, il est très prématuré d'évaluer les chances de succès, ni la démonstration de la défaillance des appareils, ni son origine n'étant formellement établie à ce jour.

Néanmoins, la société a déprécié à 100% la créance sur ce client, à hauteur de 176 K€ et a constaté une provision pour risque exceptionnel de 86 K€.

## **II. PRINCIPES COMPTABLES**

### **A. *Ecarts d'acquisition***

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée maximale de 20 ans.

### **B. *Immobilisations incorporelles et corporelles***

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

En l'absence de décomposition :

- Immobilisations incorporelles :
  - Frais de recherche-développement : 5 ans
  - Brevets : durée résiduelle de protection des brevets (durée moyenne de 10 ans)
  - Autres concessions et licences : 3 ans
- Immobilisations corporelles :
  - Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
  - Matériel et outillage : 5 ans
  - Prototype : entre 3 et 5 ans
  - Matériel de transport : 4 ans

- Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

### *Frais de recherche et développement :*

L'activité de recherche et développement est assurée par la société EVENT, filiale à 99,99% de GAUSSIN SA.

La société BATTERIE MOBILE, détenue à hauteur de 49 % par la société EVENT, a quant à elle pour objet de développer en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) un concept de motorisation hybride du véhicule portuaire ATT.

La vocation d'EVENT et de BATTERIE MOBILE est de créer pour le Groupe GAUSSIN les innovations technologiques nécessaires à une stratégie industrielle pro cursive. Le Groupe applique la méthode préférentielle et active les frais de développement en immobilisations incorporelles lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale conformément aux dispositions du paragraphe 311-3 du Plan Comptable Général. Les frais de développement aboutissant à la fabrication d'équipements nécessaires à la R&D future sont portés en matériels industriels lorsque l'élément physique de l'actif est prépondérant par rapport à la composante incorporelle.

Les immobilisations corporelles font le cas échéant l'objet d'une dépréciation lorsque du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur d'utilité apparait durablement inférieure à la valeur nette comptable. D'autre part, lorsqu'il y a une modification significative de l'utilisation prévue d'un bien, le groupe procède à la révision prospective de son plan d'amortissement.

### ***C. Participations***

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. A la clôture, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de :

- L'actif net de l'entreprise et du cours de bourse le cas échéant,
- des perspectives de rentabilité future,
- de l'intérêt stratégique que représente la participation.

### ***D. Autres titres immobilisés***



La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

#### ***E. Stocks et travaux en cours***

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode du « coût unitaire moyen pondéré » (CUMP). Les en cours de biens et les produits finis sont identifiés par « affaire », le terme affaire correspondant à une commande client. Pour chaque affaire, les coûts des approvisionnements et les coûts des heures consommées valorisées à un taux horaire budgété sont totalisés. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks et travaux en cours.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une provision est constituée.

#### ***F. Créances***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### ***G. Impôts différés***

Les impôts différés sont déterminés selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable et présentés nets par entité fiscale.

Les impôts différés nets liés à des reports déficitaires sont comptabilisés en fonction de la probabilité de récupération limitée à trois années.

#### ***H. Disponibilités et valeurs mobilières de placement***

Le poste Disponibilités et valeurs mobilières de placement ne comprend pas les concours bancaires courants qui sont enregistrés dans le poste Emprunts et dettes financières.

Les dépôts de garantie retenus par les établissements bancaires dans le cadre des cessions de créances commerciales (loi Dailly) sont comptabilisés à l'actif des comptes de trésorerie jusqu'au parfait paiement de la créance cédée et leur restitution par l'établissement bancaire. Ils sont par conséquent compris dans la somme de la trésorerie disponible et des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de titres acquis pour une durée court terme. Leur valeur d'inventaire est déterminée, s'agissant de titres cotés sur la base du cours moyen du

dernier mois de l'exercice.

### ***I. Frais d'émission d'emprunts***

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt. Ils intègrent les frais bancaires ainsi que les honoraires de prestataires extérieurs facturés lors de l'émission de l'emprunt.

### ***J. Provisions pour risques et charges***

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'une obligation existe à la clôture de l'exercice avec une sortie probable de ressources.

#### **1. Provisions pour garanties données aux clients**

Il est constitué chaque année une provision pour risque « garanties données aux clients » basée, par gamme de fabrication, sur la durée de garantie contractuelle, le chiffre d'affaires et le coût d'intervention en garantie constaté par année.

#### **2. Provisions pour perte sur contrat**

Une provision pour perte sur contrat est constituée à hauteur de la perte estimée sur un contrat déficitaire en-cours.

#### **3. Provisions pour indemnités de départ en retraite**

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan pour un montant évalué selon la méthode actuarielle.

Les paramètres suivants sont retenus pour le calcul de cet engagement :

- Départ à 65 ans pour les non-cadres et 67 ans pour les cadres
- Taux de rotation : 2 %
- Taux de charges patronales : 40 % pour les non cadres, 45% pour les cadres
- Taux d'actualisation : 3.10 % (inflation comprise)
- Augmentation annuelle des salaires de 1.5%

### ***K. Comptabilisation des écarts de conversion des créances et dettes en devises***

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont enregistrés en résultat au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

#### ***L. Comptabilisation des contrats de location-financement***

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat.

#### ***M. Comptabilisation du chiffre d'affaires***

Le chiffre d'affaires se compose de :

- produits issus de la vente de matériels. La vente d'équipements et d'engins industriels est constatée lors du transfert de propriété ;
- produits issus de prestations de services après-vente en accompagnement des ventes de matériels (formation, maintenance et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- ventes d'études constatées lorsque les études sont remises ;
- produits des ventes de licences de fabrication constatés lorsque la livraison de la licence est intervenue ;
- produits issus de prestations de services en accompagnement des ventes de licences (formation et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- produits issus de location de matériels, constatés lorsque les services sont rendus.

#### ***N. Comptabilisation du crédit d'impôt recherche***

Le crédit d'impôt recherche est porté en « Autres produits d'exploitation ».

#### ***O. Pertes de valeur des actifs***

Les valeurs comptables des actifs et notamment les écarts d'acquisition, les titres mis en équivalence et les actifs d'impôts différés sont revus à chaque clôture en fonction des perspectives d'activité et de rentabilité attendue afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

### **III. PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

#### **BATTERIE MOBILE**

Cette société développe des solutions de motorisation dit « POWER PACK » Hybride, Hydrogène et électrique ainsi qu'un système de navigation de véhicule sans pilote, en partenariat avec le CEA. Batterie Mobile fabriquera, assemblera et commercialisera des POWER PACKS.

#### **EVENT**

Cette société est dédiée à l'innovation, à la recherche et développement. Elle détient la plus-part des brevets déposés par le groupe GAUSSIN. Elle a pour mission de :

- Identifier les besoins et les attentes de secteurs industriels à fort potentiel de volumes,
- Identifier au sein des équipements déjà développés par le Groupe et de son portefeuille de propriétés intellectuelles, les actifs susceptibles de répondre aux marchés identifiés, et surtout à même de passer d'une phase de prototypage à celle d'une industrialisation en grandes séries.

#### **LEADERLEASE**

Cette société est spécialisée dans la gestion du parc foncier du Groupe. A ce titre, elle détient les filiales SCI HALL 7, SCI HALL 8 et SCI HALL 9Bis, elles-mêmes propriétaires des bâtiments industriels à Héricourt. Elle détient aussi la SCI LA CLAICHERE ainsi que la SCI LES GRANDS VERGERS qui a acheté un nouveau terrain en 2014 à Héricourt situé « aux Guinnottes » sur lequel les travaux d'aménagement ont commencé en 2015 pour y construire un site de démonstration pour les matériels conçus par le groupe GAUSSIN et , à terme, y installer une nouvelle usine d'assemblage des POWER PACK.

Cette société a pour objectif de proposer à la vente et à la location les produits construits par le groupe Gaussin.

#### **DOCK IT PORT EQUIPMENT**

Anciennement dénommée GAUSSIN ASIA, c'est une société de droit singapourien, dont l'objet est de prendre en charge le développement commercial des produits GAUSSIN en Asie.

#### **PORT AUTOMATION SYSTEM (PAS)**

Cette société a été créée le 03 avril 2015 et elle est détenue à 60% par GAUSSIN SA et à 40% par BA SYSTEMES. BA SYSTEMES est le leader français de la manutention et du stockage par chariots automatiques. La société PAS développera des solutions afin d'automatiser les véhicules

produits par le groupe GAUSSIN. (AIV)

## **METALLIANCE**

Cette société est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipements et d'engins industriels (tunneliers principalement) destinés aux marchés de la construction des infrastructures et des ouvrages d'art. Elle détient les sociétés TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE et SOFIMMOB.

	% Intérêt du groupe		30/06/2015	Méthode de consolidation
	30/06/2016	31/12/2015		
<b>SA GAUSSIN</b>	<b>Société mère</b>			
SA METALLIANCE	44,32	44,32	44,32	ME
TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE	44,32	44,32	44,32	ME
SOFIMMOB	22,60	22,60	22,60	ME
BATTERIE MOBILE	49,00	49,00	49,00	IP
EVENT	100,00	100,00	100,00	IG
LEADERLEASE	89,11	89,07	89,07	IG
SCI HALL 7	89,02	88,98	88,98	IG
SCI HALL 8	89,02	88,98	88,98	IG
SCI HALL 9 Bis	89,02	88,98	88,98	IG
SCI CLAICHIERES	89,02	88,98	88,98	IG
SCI DES GRANDS VERGERS	89,02	88,98	88,98	IG
DOCK IT PORT EQUIPMENT	100,00	100,00	100,00	IG
PORT AUTOMATION SYSTEM	60,00	60,00	60,00	IP

IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : Mise en équivalence NC : Non Consolidée

Sont consolidées :

- par intégration globale les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ;
- par intégration proportionnelle les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ;
- par mise en équivalence les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

La société METALLIANCE (et filiales) est mise en équivalence dans la mesure où un autre actionnaire détient une participation supérieure à celle de Gaussin SA.

La société Batterie Mobile est détenue à hauteur de 49 % par la société EVENT, filiale à 100% de GAUSSIN et à hauteur de 51% par la société MILESTONE FACTORY, société de droit suisse (hors groupe). Les statuts de Batterie Mobile prévoyant que l'ensemble des décisions soient prises d'un commun accord entre Milestone Factory et Event et en l'absence de tout autre document

contractuel entre les parties, Batterie Mobile fait l'objet d'une intégration proportionnelle depuis le 31 décembre 2012.

Les états financiers synthétiques de BATTERIE MOBILE sont les suivants au 30/06/2016 :

Bilan au 30/06/16 (K€)			
ACTIF		PASSIF	
Capital souscrit non appelé	500	Capitaux propres	-546
Immobilisations incorporelles	2 937	(Dont résultat de l'exercice :)	-1 245
Immobilisations corporelles	8 580	Provisions pour risques et charges	2 281
Immobilisations financières		Dettes financières	2 420
Créances clients	37	Dettes fournisseurs	585
Autres créances	1 110	Autres dettes	8 553
Disponibilités	129		
<b>TOTAUX</b>	<b>13 293</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>13 293</b>

Compte de résultat (K€)	30/06/2016
Chiffre d'affaires	22
Autres produits d'exploitation	492
Sous traitance R&D	-727
<i>Marge brute</i>	<i>-213</i>
Autres achats et charges externes	-368
Charges de personnel	-301
Dotation aux amortissements	-620
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 502</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-64</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>
<b>Crédit d'impôt recherche</b>	<b>321</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>-1 245</b>

La société Port Automation Systems (PAS) est détenue à hauteur de 60 % par la société GAUSSIN SA et à hauteur de 40% par la société RISE BA (hors groupe). Le pacte d'associés prévoit la création d'un comité stratégique composé du Président de la société GAUSSIN SA et du Président de la société RISE BA, dont le rôle est de décider des orientations stratégiques et plus généralement, de valider les engagements budgétaires et le business plan. La société Port Automation Systems est donc consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les états financiers synthétiques de PORT AUTOMATION SYSTEMS (PAS) sont les suivants au 30/06/2016 :

Bilan au 30/06/16 (K€)			
ACTIF		PASSIF	
Capital souscrit non appelé	500	Capitaux propres	513
Immobilisations incorporelles		(Dont résultat de l'exercice :)	-166
Immobilisations corporelles		Provisions pour risques et charges	
Immobilisations financières		Dettes financières	
Créances clients		Dettes fournisseurs	110
Autres créances	95	Autres dettes	
Disponibilités	28		
<b>TOTAUX</b>	<b>623</b>		<b>623</b>

Compte de résultat (K€)	30/06/2016
Chiffre d'affaires	
Autres produits d'exploitation	
Sous traitance R&D	-162
<i>Marge brute</i>	<i>-162</i>
Autres achats et charges externes	-4
Charges de personnel	
Dotation aux amortissements	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-166</b>
<b>Résultat financier</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>	
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	
<b>TOTAUX</b>	<b>-166</b>

#### IV. DATE DE CLOTURE

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes semestriels au 30/06/2016. Les comptes semestriels de toutes les sociétés commencent le 1er janvier et se clôturent le 30 juin. Les comptes comparatifs sont les comptes annuels au 31/12/15 et les comptes semestriels au 30/06/2015.

## V. ECARTS D'ACQUISITION

Période 31 décembre 2014 au 31 décembre 2015

Variation de la valeur brute des écarts d'acquisition actif (en K€)	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2015
METALLIANCE	1 365			1 365
LEADERLEASE (1)	1 744	872	-61	2 555
DOCK IT PORT EQUIPMENT	118			118
<b>TOTAUX</b>	<b>3 227</b>	<b>872</b>	<b>-61</b>	<b>4 038</b>

Variation d'amortissement des écarts d'acquisition actif (en K€)	31/12/2014	Dotation	Diminution	31/12/2015
METALLIANCE	477	69		546
LEADERLEASE	124	120	-3	241
DOCK IT PORT EQUIPMENT	30	6		36
<b>TOTAUX</b>	<b>631</b>	<b>195</b>	<b>-3</b>	<b>823</b>

<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 596</b>	<b>3 215</b>
-----------------------	--------------	--------------

Période du 31 janvier 2015 au 30 juin 2016

Variation de la valeur brute des écarts d'acquisition actif (en K€)	31/12/2015	Augmentation	Diminution	30/06/2016
METALLIANCE	1 365			1 365
LEADERLEASE (1)	2 555			2 555
DOCK IT PORT EQUIPMENT	118			118
<b>TOTAUX</b>	<b>4 038</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 038</b>

Variation des dépréciations des écarts d'acquisition actif (en K€)	31/12/2015	Dotation	Diminution	30/06/2016
METALLIANCE	546	34		580
LEADERLEASE (1)	241	64		305
DOCK IT PORT EQUIPMENT	36	3		39
<b>TOTAUX</b>	<b>823</b>	<b>101</b>	<b>0</b>	<b>924</b>

<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 215</b>	<b>3 114</b>
-----------------------	--------------	--------------

(1) Les acquisitions de 8.43% des titres Leaderlease par Dock It et de 0,24% par la SCI HALL 9Bis, pour un coût d'acquisition de 1 310 K€ ont généré un écart d'acquisition actif net des cessions des titres Leaderlease intervenues au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015 de 872 K€.

L'augmentation de capital chez Leaderlease début mars 2015 a conduit à constater un effet de dilution du capital de -2.35% reflété dans les variations d'écart d'acquisition pour -61 K€.

La valeur des titres Leaderlease a été déterminée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre d'hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnels retenues par la direction, à savoir :

- Un volume d'affaire croissant permettant de dégager une marge locative sur les PP/ATT d'environ 2M€ d'ici 5 ans,
- Des revenus de maintenance
- La rémunération de Leaderlease au titre de la fabrication de PP et la gestion des contrats



et de la clientèle

- Des revenus de location immobilière permettant de couvrir les remboursements d'emprunt

Compte tenu de ces hypothèses, la valeur de la société Leaderlease a été estimée à environ 14 M€, soit 1€ par action.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, compte tenu en particulier du démarrage de l'activité location pour Leaderlease, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

## VI. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

BRUT (K€)	31/12/2015	Acquisitions, augmentations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	30/06/2016
Frais de recherche et développement	1 006			502	1 508
Concessions, brevets, licences	408				408
Fonds commercial	1				1
Immobilisations en cours (1)	1 247	40		-502	785
<b>TOTAUX</b>	<b>2 662</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 702</b>

AMORTISSEMENTS (K€)	31/12/2015	Dotations, augmentations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	30/06/2016
/ Frais de recherche et développement	766	30			796
/Concessions, brevets, licences	364	12		1	377
<b>TOTAUX</b>	<b>1 130</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1 173</b>

NET (K€)	31/12/2015				30/06/2016
Frais de recherche et développement	240				712
Concessions, brevets, licences	44				31
Fonds commercial	1				1
Immobilisations en cours (1)	1 247				785
<b>TOTAUX</b>	<b>1 532</b>				<b>1 529</b>

(1) Les immobilisations incorporelles en cours comprennent le lot 3 « Développement du pack pile à combustible » en cours de développement par le CEA à hauteur de 521 K€.

## VII. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

BRUT (K€)	31/12/2015	Acquisitions, augmentations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	30/06/2016
Terrains	2 886	33		61	2 980
Constructions	3 144	55			3 199
Matériel et outillage	3 849	216			4 065
Matériel et outillage en crédit-bail	19				19
Autres immobilisations corporelles	1 473	145		4	1 622
Autres immobilisations corp. en crédit-bail	118		-114	-4	0
Immobilisations en cours (1)	2 319	513		-61	2 771
<b>TOTAUX</b>	<b>13 808</b>	<b>962</b>	<b>-114</b>	<b>0</b>	<b>14 656</b>

AMORTISSEMENTS (K€)	31/12/2015	Dotations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	30/06/2016
/Terrains	163	100			263
/Constructions	1 364	95			1 459
/Matériel et outillage	388	357			745
/Matériel et outillage en crédit-bail	16				16
/Autres immobilisations corporelles	668	96		4	768
/Autres immobilisations corp. en crédit-bail	118		-114	-4	0
<b>TOTAUX</b>	<b>2 717</b>	<b>648</b>	<b>-114</b>	<b>0</b>	<b>3 251</b>

NET (K€)	31/12/2015	30/06/2016
Terrains	2 723	2 717
Constructions	1 780	1 740
Matériel et outillage	3 461	3 320
Matériel et outillage en crédit-bail	3	3
Autres immobilisations corporelles	805	854
Autres immobilisations corp. en crédit-bail	0	0
Immobilisations en cours (1)	2 319	2 771
<b>TOTAUX</b>	<b>11 091</b>	<b>11 405</b>

- (1) Les immobilisations en cours comprennent le développement des prototypes portant sur des innovations hydrauliques et mécaniques, ainsi que sur le développement des programmes de véhicules automatisés et de POWER PACK.

## VIII. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

### A. Variation des immobilisations financières

BRUT (K€)	31/12/2015	Acquisitions, augmentations	Cessions / remboursements	Variation de périmètre	30/06/2016
Titres de participation					0
Autres titres immobilisés	3				3
Prêts (2)	413		-1		412
Autres immobilisations financières	150		-23		127
<b>TOTAUX</b>	<b>566</b>	<b>0</b>	<b>-24</b>	<b>0</b>	<b>542</b>

PROVISIONS (K€)	31/12/2015	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	30/06/2016
/ Titres de participation					0
/Autres immobilisations financières	5				5
<b>TOTAUX</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>

NET (K€)	31/12/2015				30/06/2016
Titres de participation	0				0
Autres titres immobilisés	3				3
Prêts	413				412
Autres immobilisations financières	145				122
<b>TOTAUX</b>	<b>561</b>				<b>537</b>

GAUSSIN SA a signé un accord de distribution des produits GAUSSIN sur le territoire Allemand avec la société Containerhandling Equipment Solutions (CES) GmbH et lui a octroyé un prêt de 400 K€ au taux de 5% afin d'aider la société CES à financer la mise en place de cet accord.

### B. Titres mis en équivalence

Le poste Titres mis en équivalence correspond au sous-groupe Métalliance détenu à 44,32%. Ce sous-groupe est principalement spécialisé dans l'étude et la réalisation d'équipements de maintenance. Ses domaines de compétence sont la fabrication de matériels pour le contrôle de véhicules, de matériels pour travaux publics, notamment les équipements pour travaux souterrains et travaux routiers ainsi que la réalisation de composants et ensembles mécano-soudés.

Les comptes sociaux de Métalliance font apparaître des capitaux propres s'élevant à 7.844 K€ au 30/06/16, incluant un résultat net semestriel déficitaire 2016 de -167 K€, pour un chiffre d'affaires de 7.995 K€. Cette société détient elle-même 100% de la société Triservices et 51% de la société Sofimmob, lesquelles sont intégrées globalement dans le pallier Métalliance.

La variation du poste est uniquement liée au résultat de la période du sous-groupe Métalliance.

## IX. STOCKS ET EN COURS

VALEURS BRUTES (K€)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Matières premières	4 032	2 839	3 969
Encours de biens	468	253	1 160
Produits finis	1 622	2 091	950
<b>TOTAUX</b>	<b>6 122</b>	<b>5 183</b>	<b>6 079</b>

PROVISIONS (K€)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Matières premières	418	203	405
Encours de biens			
Produits finis	124	41	124
<b>TOTAUX</b>	<b>542</b>	<b>244</b>	<b>529</b>

VALEURS NETTES (K€)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Matières premières	3 614	2 636	3 564
Encours de biens	468	253	1 160
Produits finis	1 498	2 050	826
<b>TOTAUX</b>	<b>5 580</b>	<b>4 939</b>	<b>5 550</b>

Le stock de matières premières intègre notamment des batteries pour 1.612 K€ afin d'assurer la fabrication des futurs POWER PACK FULL ELEC.

Les encours de biens correspondent à des véhicules MTO en cours de production.

Au 30 juin 2016, les stocks de produits finis correspondent principalement à des produits destinés à l'activité portuaire.

La provision pour dépréciation des encours et produits finis ramène la valeur du stock à sa valeur probable de réalisation.

## X. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés » est de 13.722 K€ (18.324 K€ au 31/12/15). Ce poste est déprécié à hauteur de 633 K€ (23 K€ au 30/06/15).

ETAT DES CREANCES CLIENTS (K€)	Montant net	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Créances clients	13 088	3 088	10 000	

ETAT DES CREANCES CLIENTS (K€)	Total	Echues	Non Echues
Créances brutes	13 721	3 375	10 346
Dépréciation	633	633	
Créances nettes	13 088	2 742	10 346

Au terme d'une livraison de 50 véhicules ATT-V4 à l'opérateur indonésien Terminal Teluk Lamong à SURABAYA, le client a signé un protocole d'accord fin 2014 pour l'achat du savoir-faire (Transfer of Know-How) de €10 millions sur la partie ATT et une collaboration visant à créer une co-entreprise sur l'automatisation portuaire avec des AIV et de la gestion de flotte (FMS). Ce protocole a été retardé et rattaché à la finalisation d'une étude Master Plan du Port sur les 15 prochaines années. La direction de TTL souhaite valider une stratégie globale portant sur l'ensemble des investissements du Port (implantation, layout, équipements, systèmes) avant de mettre en œuvre ce protocole. La société a prévu de se rendre en Indonésie d'ici la fin d'année 2016 afin de faire avancer les discussions en cours. Cette créance a de ce fait une échéance de 1 an à 5 ans (voir également Note XVI Dettes pour la comptabilisation du produit constaté d'avance de € 10 millions relative à cette même licence).

## **XI. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION**

BRUT (K€)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Avances et acomptes / commandes	312	565	497
Frais d'émission d'emprunts	843	1 018	930
Créances fiscales et sociales	1 510	3 270	2 748
Autres créances	4 919	1 297	2 049
Charges constatées d'avance	217	228	213
<b>TOTAUX</b>	<b>7 801</b>	<b>6 378</b>	<b>6 437</b>

DEPRECIATION (K€)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
/ Autres créances	2		
<b>TOTAUX</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

NET (K€)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Avances et acomptes / commandes	312	565	497
Frais d'émission d'emprunts	843	1 018	930
Créances fiscales et sociales	1 510	3 270	2 748
Autres créances	4 917	1 297	2 049
Charges constatées d'avance	217	228	213
<b>TOTAUX</b>	<b>7 799</b>	<b>6 378</b>	<b>6 437</b>

Le poste « Créances fiscales et sociales » comprend principalement de la TVA déductible et des Crédits d'impôt Recherche.

Le poste « autres créances » correspond entre autres, à la quote-part du groupe sur la créance de

Batterie Mobile envers Milestone Factory (pour 259 K€), à la quote-part des créances du groupe envers Batterie Mobile pour 4.296 K€) (Batterie Mobile étant consolidée par intégration proportionnelle), ainsi qu'à la quote-part des créances du groupe envers Port Automation Systems (Pour 120 K€).

Hormis les frais d'émission d'emprunt, tous les éléments de ce poste sont à moins d'un an.

Les frais d'émission d'emprunt sont rattachés à un emprunt in fine d'un montant de 13 millions d'euros sur 7 ans, octroyé par AGATE ASSETS S.A. via la COMMERZBANK. Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt.

## **XII. IMPOTS DIFFERES**

Les impôts sont calculés au taux de 33,33%.

A la clôture des comptes, la société procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs des entités fiscales détenant des pertes fiscales reportables.

Les bénéfiques imposables futurs sont issus de documents prévisionnels fixant des scénarios d'activité et de résultats. La société revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour actualiser ses prévisions essentiellement au regard des perspectives de développement de l'activité « véhicules portuaires ATT ». Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Compte tenu des incertitudes liées à l'environnement économique et à l'exercice de prévision, le caractère probable de recouvrement des actifs d'impôt différé a été apprécié sur la base d'un horizon à trois ans.

Les impôts différés actifs liés aux éliminations de plus-values sur cessions internes par Leaderlease ont été appréciés sur la base d'un horizon à cinq ans.

Les résultats ayant été déficitaires au cours des deux derniers exercices, la société a décidé de ne pas maintenir ses impôts différés actifs et a ainsi comptabilisé une charge d'impôt de 4.083 k€ au 30 juin 2016.

Les impôts différés actifs non reconnus à l'actif du bilan consolidé liés à des reports déficitaires s'élèvent à 24.770 K€ au 30/06/2016 (18.705 K€ au 31/12/15).

### XIII. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 30 juin 2016, les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'élèvent à 3.452 K€ (dont 0 K€ de V.M.P) contre 1.559 K€ au 31 décembre 2015 (incluant 0 K€ de V.M.P).

### XIV. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE ET DES INTERETS MINORITAIRES

#### *A. Capital social*

##### 1. Ventilation de l'actionnariat au 30 juin 2016

<b>ACTIONNAIRES IDENTIFIES</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% de capital</b>
Christophe GAUSSIN (1) (2)	738 055	2,51%
Volker BERL	1 405 700	4,78%
Martial PERNICENI	5 800	0,02%
Damien PERSONENI	1	0,00%
<i>Sous-total membres du Conseil d'administration</i>	<i>2 149 556</i>	<i>7,30%</i>
Actionnaires au porteur	26 654 897	90,54%
Autres actionnaires nominatifs	364 683	1,24%
Auto détention (3)	37 457	0,13%
Personnel - attributions actions gratuites	232 000	0,79%
<b>TOTAUX</b>	<b>29 438 593</b>	<b>100,00%</b>

(1) Les titres créés lors de l'augmentation de capital réalisée le 21 mai 2012 font l'objet d'un engagement de conservation.

(2) Les titres détenus par Christophe GAUSSIN sont partiellement nantis.

(3) Détention à hauteur de 37.457 actions par un contrat de liquidité.

##### 2. Evolution du capital social

#### **Augmentations de capital**

La société GAUSSIN a procédé à une augmentation de capital en 2016 d'un montant total prime d'émission incluse de 7.500 K€ (net de frais d'un montant de 692 K€),

Le nombre d'actions créées est de 7.500.000 titres, le capital social se compose dorénavant de 29.438.593 actions au 30 juin 2016.

#### **Réduction de capital**

L'Assemblée Général Mixte du 15 mars 2016 a décidé de réduire le capital social de 17.550.874,40 euros par voie de diminution de la valeur nominale des 21.935.593 actions ordinaires composant

le capital qui est réduite de un euro (1 €) à vingt centimes d'euros (0,20 €) ramenant ainsi le capital social de 21.938.593,00 € à 4.387.718,60 €.

Le montant de cette réduction de capital a été imputé sur les pertes inscrites au compte « Report à nouveau » dont le solde débiteur s'est trouvé en conséquence ramené de 29.790.181,42 € à 12.239.307,02 €. Le solde du report à nouveau a été ensuite apuré en totalité par imputation sur le poste prime d'émission

### **Plan d'actions gratuites**

Le conseil d'administration de Gaussin en date du 11 juillet 2014 a arrêté un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites selon l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires et selon les modalités suivantes :

- Le nombre total d'actions gratuites a été fixé à 612.000 actions
- Ce nombre n'excède pas 10% du capital social
- La période de conservation des actions gratuites a été fixée à 2 ans à compter de l'expiration de la période d'acquisition.

### **Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital**

La société a, le 27 novembre 2013, sur autorisation du Conseil d'Administration du 29 octobre 2013 procédé à l'émission de 4.035.097 BSAR au prix d'émission de 0,15 €. Cette émission a donc représenté un apport en capitaux propres de 605.264 €.

Lors de l'Assemblée Générale des porteurs de bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) du 28 juin 2016, il a été décidé :

- de modifier le prix de souscription du BSAR pour le porter à 1,35 € (au lieu de 2,35 €).
- De modifier le prix de remboursement anticipé de tout ou partie des BSAR restant en circulation pour le porter à 1,62 € (au lieu de 2,35 €),

Les nouvelles caractéristiques principales de ces BSAR sont les suivantes :

- Nombre de BSAR restant à exercer au 30 juin 2016: 3 177.892 BSAR
- Prix de souscription du BSAR : 0.15 €
- Date d'expiration des BSAR : 29 novembre 2020
- Prix de souscription de l'action : 1,35 €
- Modalités d'exercice : l'augmentation de capital résultant de l'exercice des BSAR encore



en circulation sera ajustée en fonction de la nouvelle valeur nominale de l'action de 20 centimes par action,

**B. Intérêts minoritaires**

<b>INTERETS MINORITAIRES (K€)</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Intérêts hors groupe	433	487	489
Résultat hors groupe	-88	0	-55
<b>TOTAUX</b>	<b>345</b>	<b>487</b>	<b>434</b>

**XV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

**A. Détail du poste « Provisions pour risques et charges »**

<b>K€</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Provisions pour litiges	567	100	441
Provision pour risques fiscaux	959	1 182	1 309
Provisions pour garantie dents	20	20	20
Provisions pour retraite	110	95	91
<b>TOTAUX</b>	<b>1 656</b>	<b>1 397</b>	<b>1 861</b>

**B. Variation du poste « Provisions pour risques et charges »**

<b>K€</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>Dotation</b>	<b>Utilisation</b>	<b>Reprise sans objet</b>	<b>30/06/2016</b>
Provisions pour litiges	441	126			567
Provisions pour risques fiscaux	1 309	30	-380		959
Provisions pour garantie dents	20				20
Provisions pour retraite	91	19			110
<b>TOTAUX</b>	<b>1 861</b>	<b>175</b>	<b>-380</b>	<b>0</b>	<b>1 656</b>

La provision pour litige intègre le risque commercial, à hauteur de 85 K€, suite à la requête d'un client

**XVI. DETTES**

**A. Détail du poste « Autres dettes et comptes de régularisation »**

<b>K€</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Dettes fiscales et sociales	2 365	2 439	2 645
Avances et acomptes / commandes	5 605	999	6 324
Autres dettes	161	142	430
Produits constatés d'avance	10 862	10 807	10 712
Dettes sur immobilisations	343	2 597	
<b>TOTAUX</b>	<b>19 336</b>	<b>16 984</b>	<b>20 111</b>

Le poste avances et acomptes sur commandes correspond aux acomptes reçus sur les commandes en cours, principalement de Monte Malo (5.0 M€) , Exo international (0.4 M€), d'EDF (0.1 M€) et D'APM TANGER (0.1 M€).

Les produits constatés d'avance correspondent à la comptabilisation de la licence facturée à la société PT TERMINAL TELUK LAMONG pour lui conférer le droit de vendre des véhicules ATT Gaussin sur le territoire Indonésien. Ce produit constaté d'avance représente une dette à plus d'un an compte tenu du contexte décrit ci-avant dans la Note X « Clients et comptes rattachés ».

### **B. Etat des échéances des dettes**

ETAT DES DETTES (K€)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 250	488	13 762	
Emprunts en crédit-bail	1	1		
Concours bancaires courant	6	6		
Emprunts et dettes financières diverses	1 504	292	753	459
<i>Sous Total dettes financières</i>	<i>15 761</i>	<i>787</i>	<i>14 515</i>	<i>459</i>
<i>Dettes fournisseurs</i>	<i>3 357</i>	<i>3 357</i>		
Avances et acomptes / commandes	5 605	5 605		
Dettes fiscales et sociales	2 365	2 365		
Autres dettes	161	161		
Produits constatés d'avance	10 862	862	10 000	
Dettes sur immobilisations	343	343		
<i>Sous Total autres dettes</i>	<i>19 336</i>	<i>9 336</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>
<b>TOTAUX AU 30/06/2016</b>	<b>38 454</b>	<b>13 480</b>	<b>24 515</b>	<b>459</b>
TOTAUX AU 30/06/2015	38 686	13 699	11 487	13 500
TOTAUX AU 31/12/2015	41 545	16 700	11 212	13 633

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, contractés par les SCI, ont pour vocation de financer les actifs immobiliers du groupe. Les emprunts bancaires sont résumés comme suit :

- Valeur d'origine cumulée : 2 973 K€.
- Durées : de 121 à 144 mois
- Taux fixes : de 4.70 % à 5.50 %
- Garanties hypothécaires

La société GAUSSIN a contracté un emprunt de 13 M€ le 30 avril 2014. Cet emprunt a été octroyé par AGATE ASSETS S.A. via la COMMERZBANK et doit être remboursé dans sept ans. Le financement porte intérêts dus annuellement le 30 avril à 8% jusqu'en 2020 et à 9% par la

suite. Il peut être remboursé de façon anticipée sans pénalité dès le 30 avril 2018.

Les emprunts et dettes financières divers intègrent :

- l'avance remboursable de 315 K€ perçue de la BPI dans le cadre du projet VASCO, qui vise à développer des véhicules autonomes sans infrastructure au sol.
- une aide à l'innovation remboursable de 941 K€ accordées par la BPI.
- une avance remboursable de 245 k€ au titre du préfinancement du CIR 2014

## **XVII. CHIFFRE D'AFFAIRES**

<b>En K€</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Ventes de marchandises	125	136	579
Production vendue de biens	1 309	48	1 592
Production vendue de services	4	62	174
<i>Total chiffre d'affaires France</i>	<i>1 438</i>	<i>246</i>	<i>2 345</i>
Ventes de marchandises	3	8	15
Production vendue de biens	3 439	3 143	3 192
Production vendue de services		896	953
<i>Total chiffre d'affaires Export</i>	<i>3 442</i>	<i>4 047</i>	<i>4 160</i>
<b>TOTAUX</b>	<b>4 880</b>	<b>4 293</b>	<b>6 505</b>

La ventilation du chiffre d'affaires se répartit comme suit :

- 2.2 M€ pour l'activité à la demande MTO (Make To Order) contre 1 M€ en 2015
- 2.7 M€ pour la gamme PORTUAIRE contre 5.5 M€ en 2015.

## **XVIII. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

<b>En K€</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Production stockée (1)	-748	527	294
Production immobilisée (2)	554	1 149	2 427
Reprises de provision et transferts de charges (3)	110	171	562
Autres produits d'exploitation (4)	169	964	1 281
Crédit Impôt recherche (5)	134	67	366
<b>TOTAUX</b>	<b>219</b>	<b>2 878</b>	<b>4 930</b>

(1) Voir note IX Stocks

(2) Voir note VI Immobilisations incorporelles et note VII Immobilisations Corporelles

(3) Cette ligne ne comprend que des transferts de charge .

(4) Cette ligne est constituée par la quote-part des refacturations à Batterie Mobile.

(5) Il s'agit des Crédit d'Impôt Recherche (CIR) relatifs au CIR d'Event et de Batterie Mobile.

Les CIR sont constatés en produit sur la même durée que les frais de recherche et développement capitalisés et que l'amortissement des prototypes auxquels ces CIR sont rattachés.

## **XIX. ACHATS CONSOMMES ET AUTRES CHARGES EXTERNES**

<b>Achats consommés</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
<b><i>Les achats consommés correspondent à la somme arithmétique des postes suivants :</i></b>			
achat de marchandises	84	113	
achats de matières premières, pièces, sous-ensembles finis	1 781	4 605	7 731
variation des stocks et travaux encours	-790	-946	-2 076
<i>somme des achats consommés</i>	<b>1 075</b>	<b>3 772</b>	<b>5 655</b>
<b><i>Les achats consommés sont à rapporter à l'activité produite, à savoir :</i></b>			
chiffre d'affaires réalisé	4 880	4 293	6 505
production immobilisée	554	1 149	2 427
production stockée	-748	527	294
<i>somme de l'activité produite</i>	<b>4 686</b>	<b>5 969</b>	<b>9 226</b>
<b><i>L'écart entre l'activité produite et les achats consommés constitue la marge opérationnelle</i></b>	<b>3 611</b>	<b>2 197</b>	<b>3 571</b>
	<b>77%</b>	<b>37%</b>	<b>39%</b>

<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
<b><i>Ce sont les autres achats et charges externes non identifiés par rapport à la production</i></b>			
autres achats et charges externes	4 481	4 933	10 457
<i>somme des autres achats et charges externes</i>	<b>4 481</b>	<b>4 933</b>	<b>10 457</b>

<b>Somme des achats et charges externes consommés</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Achats consommés	1 075	3 772	5 655
Autres achats et charges externes	4 481	4 933	10 457
<i>somme des autres achats et charges externes</i>	<b>5 556</b>	<b>8 705</b>	<b>16 112</b>

Les autres achats et charges externes se décomposent de la façon suivante :

Autres achats et charges externes	juin-16	juin-15	Ecart 06/2016- 06/2015	déc-15	Ecart 06/2016- 12/2015
Achats d'études et autres charges	1 054	886	168	2 673	-1 619
Achats non stockés	76	154	-78	277	-201
<b>Sous-total Autres achats</b>	<b>1 130</b>	<b>1 040</b>	<b>90</b>	<b>2 950</b>	<b>-1 820</b>
Sous-traitance	13	136	-123	134	-121
Locations	689	284	405	900	-211
Entretien et réparations	39	73	-34	133	-94
Prime d'assurance	104	50	54	114	-10
Etudes et documentations	13	84	-71		13
Personnel extérieur	77	400	-323	584	-507
Commissions versées		712	-712	1 161	-1 161
Honoraires et commissions	1 274	816	458	2 283	-1 009
Publicité	372	509	-137	607	-235
Transport	73	157	-84	340	-267
Transport divers		20	-20		0
Déplacements, missions et réceptions	436	488	-52	928	-492
Frais postaux et Télécommunication	56	80	-24	149	-93
services bancaires	129	81	48	170	-41
Autres charges	76	4	72	4	72
<b>Sous-total Charges externes</b>	<b>3 351</b>	<b>3 893</b>	<b>-542</b>	<b>7 507</b>	<b>-4 156</b>
<b>Totaux</b>	<b>4 481</b>	<b>4 933</b>	<b>-452</b>	<b>10 457</b>	<b>-5 976</b>

## XX. CHARGES DE PERSONNEL

### A. Effectifs moyens

Les effectifs moyens sont de 67 personnes pour le 1<sup>er</sup> semestre 2016 (60 personnes pour l'exercice 2015).

### B. Charges de personnel

En K€	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Salaires et traitements	2 208	1 804	3 513
Charges sociales	919	681	1 350
<b>TOTAUX</b>	<b>3 127</b>	<b>2 485</b>	<b>4 863</b>

L'augmentation des charges de personnel s'explique essentiellement par le recrutement de nouvelles compétences, qui s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle organisation capable de répondre à l'accroissement de l'activité. La société a, en particulier, recruté un Directeur Général Délégué afin de l'aider à mettre un place une politique de réduction des coûts et à trouver un partenaire industriel.

### C. Crédit impôt Compétitivité Emploi

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel. Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2016, le CICE s'élève à 30 KE.

## **XXI. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION**

<b>En K€</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations	778	405	931
Dotations aux provisions sur actif circulant	210	24	285
Dotations aux provisions pour risques et charges	60		102
<b>TOTAUX</b>	<b>1 048</b>	<b>429</b>	<b>1 318</b>

## **XXII. RESULTAT FINANCIER**

<b>Eléments de résultat (K€)</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Intérêts financiers	-534	-554	-1 129
Différences de change	-98	343	465
Valeurs mobilières de placement et autres	10		13
Variation des provisions			
Autres			25
<b>TOTAUX</b>	<b>-622</b>	<b>-211</b>	<b>-626</b>

## **XXIII. RESULTAT EXCEPTIONNEL**

<b>Eléments de résultat (K€)</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Abandons de créances			2 056
Cessions d'immobilisations		159	160
Charge / Produit / opérations de gestion	-367		-103
Dotations / reprises aux provisions	264		-365
Autres Charges / Produits	-21	-3	15
<b>TOTAUX</b>	<b>-124</b>	<b>156</b>	<b>1 763</b>

## **XXIV. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES RESULTATS**

VENTILATION	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Impôt courant			
Impôt différé	-4 083		
<b>TOTAUX</b>	<b>-4 083</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## **XXV. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION**

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net revenant à l'entreprise consolidante sur l'exercice, soit -9.566 K€, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat de base par action s'établit ainsi à -0,44 €.

Le résultat net dilué par action est calculé en prenant en compte l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Cependant, le résultat de base par action étant négatif, le résultat dilué par action est réputé égal au résultat de base par action, tous les instruments étant considérés comme anti-dilutifs.

## **XXVI. RECONCILIATION DE LA TRESORERIE**

VENTILATION	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Disponibilités	3 452	1 736	1 545
Valeurs mobilières de placement nettes		1	14
Concours bancaires	-6	-18	-10
<b>Totaux du tableau de flux de trésorerie</b>	<b>3 446</b>	<b>1 719</b>	<b>1 549</b>

## **XXVII. INFORMATION SECTORIELLE**

La société intervient sur deux secteurs différents et dénommés « MTO » et « PORTUAIRE ».

L'activité MTO (Make to Order) correspond à une activité liée à la conception et à la fabrication de machine pour le transport de charges lourdes (+ 500 tonnes), selon les spécifications techniques demandées par le client.

L'activité PORTUAIRE correspond à la conception et à la fabrication en semi-série de matériel utilisé par les exploitants portuaires pour le transport horizontal et le stockage des containers.

## **XXVIII. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION**

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration au cours du 1er semestre 2016	Nombre	€
Salaires bruts	1	430 344
Jetons de présence (charge de l'exercice)	10	98 000
Véhicule de société mis à disposition permanente	1	
<b>total</b>		<b>528 344</b>

## **XXIX. ENTREPRISES LIEES**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, aucune livraison ou prestation n'a été conclue avec la société METALLIANCE.

Les prestations facturées par MILESTONE pour le 1<sup>er</sup> semestre 2016, société qui détient 51% de BATTERIE MOBILE, s'élèvent à 217 K€.

## **XXX. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les honoraires des Commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mission au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2016 s'élèvent à 110 K€ (328 K€ au 31/12/2015) se décomposant de la manière suivante :

Société	Audit Légal
Gaussin	74 840
Leaderlease	19 001
Event	8 286
Batterie Mobile	7 373
<b>TOTAUX</b>	<b>109 500</b>

## **XXXI. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **Engagements donnés :**

- Prêt de 1 035 K€ et Prêt de 205 K€ garanti par :
  - o Inscription de privilège de prêteur de deniers : 1.067 K€
  - o Inscription d'hypothèque conventionnelle : 174 K€
  - o Délégation de loyer : 927 K€



- Hypothèque : 246 K€

Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : BNP Paribas

Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : BNP Paribas

Date d'effet de péremption : 23 décembre 2021
- Prêt de 650 K€ garanti par :
  - Inscription de privilège de prêteur de deniers : 747 K€

Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : Crédit Lyonnais

Date d'effet de péremption : 4 mars 2019
- Prêt de 1 083 K€ garanti par :
  - Inscription de privilège de prêteur de deniers : 807 K€
  - Inscription d'hypothèque conventionnelle : 276 K€
  - Délégation de loyer : 1.083 K€

Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : CIC Est

Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : CIC Est

Date d'effet de péremption : 10 novembre 2019
- Nantissement du compte factor au profit du CIC pour 120 K€
- Prêt de 13 000 K€ garanti par :
  - Nantissement des brevets détenus par EVENT au profit d'AGATE ASSETS S.A.
  - Nantissement du compte de titres financiers d'EVENT ainsi que du compte espèce d'EVENT affecté au versement des dividendes et aux intérêts afférents aux titres financiers au profit d'AGATE ASSETS SA.
  - Date d'effet de péremption : Au remboursement intégral du principal et des intérêts au plus tard en avril 2021.
- Nantissement de 3.234.000 actions LEADERLEASE détenues par GAUSSIN SA au profit de la société MONTE MALO EQUIPEMENTS ; pour sureté du remboursement des sommes avancées par MONTE MALO EQUIPEMENTS.
- GAUSSIN SA est solidaire de BATTERIE MOBILE pour le remboursement de l'aide à l'innovation accordée par la BPI pour financer le projet TECSUP développé avec le

CEA. Le solde au 30 juin 2016 s'élève à 1.920 K€ remboursable sur 8 ans (dont 979 K€ non consolidée).

- La société BATTERIE MOBILE a bénéficié de la part du CEA d'un abandon de créance avec retour à meilleure fortune de 4.196 K€ (soit 2.056 K€ en consolidé). Le groupe procédera au remboursement du montant de l'abandon consenti à concurrence de 15% du montant de l'EBIT positif pour chaque exercice clos entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2022.
- Le 29 juin 2015, la société LEADERLEASE a conclu un contrat de location longue durée d'accessoires de matériel portuaire avec la société MONTE MALO pour la location de 20 POWER-PACK FULL ELEC et de 5 CHARGEURS. Ce contrat a pris effet le 01 août 2015 pour une durée de 7 ans. Le montant des loyers restants à courir s'élève à 5.621 K€ ;
- **Engagements reçus**
  - Caution sur marché étranger délivré par BNP: 402 KUSD
  - Caution bancaire de la BNP : 1.462 K€
  - Autorisation de découvert au CIC : 50 KE

## **XXXII. EVENEMENTS POST CLOTURE**

Les évènements significatifs qui se sont déroulés postérieurement à la clôture des comptes semestriels 2016 sont les suivants :

Le 13 juillet 2016, la société GAUSSIN a souscrit un emprunt obligataire de 10.000.000 euros avec les sociétés Atlas Alpha Yield Fund et Atlas Capital Markets..

L'émission sera souscrite, en quatre tranches, par Atlas Alpha Yield Fund et Atlas Capital Markets comme suit :

	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>	<b>Tranche 4</b>
<b>Souscripteur :</b>	<b>ACM</b>	<b>ACM</b>	<b>AAYF</b>	<b>AAYF</b>
<b>Date de versement</b>	03/08/2016	23/09/2016	Nov 2016	Jan 2017
<b>Montant (€) :</b>	3.000.000	2.000.000	3.000.000	2.000.000
<b>Nombre d'obligations :</b>	3.000	2.000	3.000	2.000

<b>Nominal de l'obligation (€) :</b>	1.000	1.000	1.000	1.000
<b>Nombre de BSA attachés :</b>	1.500.000	1.000.000	1.500.000	1.000.000

- Les tranches seront souscrites les unes à la suite des autres, avec un intervalle fixe de 30 jours de bourse entre chaque souscription et libérable dans les cinq jours de la clôture de cet intervalle.
- Les OC seront émises au nominal, à 1.000 € chacune, et seront libérées intégralement à la souscription. Elles seront convertibles à tout moment.
- La durée de l'emprunt sera de 36 mois avec une conversion automatique à cette date sauf cas de remboursement anticipé.
- Le prix de conversion des OC sera calculé comme suit : 92% du prix moyen pondéré des actions au cours des 20 jours de cotation de l'action de la société avant conversion.
- Les OC porteront intérêt à 1% capitalisés et payables à l'échéance.
- Le prix d'exercice des BSA est fixe à 1,35 €. Les BSA auront une durée de 5 ans.
- Les OC ou les BSA ne seront pas cotés, en revanche les actions issues de la conversion des OC ou de l'exercice des BSA seront cotées.
- L'exercice de la totalité des 5.000.000 BSA entraînera une augmentation du capital social au nominal d'un montant de 1.000.000 euros correspondant à l'émission de 5.000.000 actions nouvelles de la société, auquel s'ajoutera éventuellement le montant des actions à émettre en supplément pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs des BSA.

Dans le cadre du projet « VASCO » qui vise à développer le premier système 100% automatisé avec guidage sans infrastructure pour le transfert de conteneurs dans les terminaux portuaire, BPI France a accordé à GAUSSIN SA une subvention de 0.3 M€ et une avance remboursable de 5.5 M€. La société a encaissé la somme de 0,4 M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016. Le prochain versement de 2,3 M€ devrait intervenir début 2017, puis 2,2 M€ dans les 24 mois et 0,9 M€ dans les 36 mois. Le coût total estimatif du projet est de 9,1 M€ H.T

La société BATTERIE MOBILE a reçu le 17 Aout 2016, un avis de vérification de comptabilité pour l'exercice 2015.

La société LEADERLEASE a reçu le 17 Aout 2016, un avis de vérification de comptabilité des exercices allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 juin 2016. La proposition de rectification reçue le 30 septembre 2016 modifie le calcul du prorata de TVA.

La société GAUSSIN a reçu le 07 octobre 2016 une assignation devant le tribunal de commerce suite à la requête d'un client qui reproche à la société GAUSSIN le non fonctionnement des

véhicules livrés en 2015. Auparavant, la société GAUSSIN a assigné, le 11 juillet 2016, en référé ce même client afin d'obtenir le règlement de sa facture de 176 K€. Voir paragraphe « 1-Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation – 3-Risques sur les litiges.

Hormis les informations portées dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres événements postérieurs significatifs.